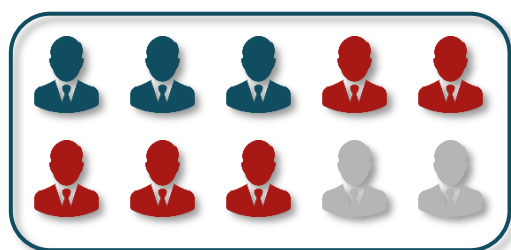


ENQUETE : Covid-19

Mise en place et appréciation du télétravail par les dirigeants

82 % des entreprises interrogées ont instauré le télétravail au cours des mois précédents, soit car la pratique est habituelle dans la société, soit en raison de la crise du Covid-19.



29 % des entreprises pratiquent le télétravail en temps normal (hors période de pandémie ou de grève).

53 % des entreprises ont mis en place le télétravail en raison de la crise du Covid-19.

MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL DANS LES ENTREPRISES *

* Echantillon : entreprises ayant mis en place le télétravail en temps normal et/ou durant la crise du Covid-19.



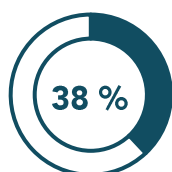
73 %

des entreprises ont mis en place le télétravail de manière **unilatérale** avec le salarié (17 % par un accord collectif et 10 % par une charte).



12 %

des entreprises ont formalisé le télétravail par un **avenant** aux contrats de travail.



Parmi les entreprises ayant mis en place le télétravail, le rythme actuel est d'**au moins deux jours de télétravail par semaine** pour 38 % d'entre elles.

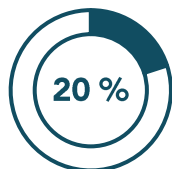
SALARIES VS DIRIGEANTS



Dans 39 % des entreprises, les salariés demandent à leur employeur davantage de télétravail.



39 % des dirigeants souhaitant étendre le télétravail dans leur entreprise.



Parmi les dirigeants ayant la volonté d'étendre le télétravail, un sur cinq compte en parallèle **réduire la surface de ses bureaux** ou de ses locaux professionnels.

OPINION DES DIRIGEANTS SUR LE TELETRAVAIL

Dirigeants ayant mis en place le télétravail en temps normal

Les dirigeants ayant mis en place le télétravail dans leur entreprise ont une opinion favorable sur le sujet. Un sur deux estime que cela permet d'augmenter la productivité des salariés et près de trois sur quatre jugent qu'il s'agit d'un atout pour recruter de nouvelles compétences. Ils considèrent en outre que le télétravail apporte une dimension sociétale positive pour les salariés, que ce soit sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée (75 %) ou sur les problèmes de transport et de logement (78 %).

Dirigeants ayant mis en place le télétravail pendant la crise du Covid-19

Ces dirigeants ont une opinion plus mitigée sur le télétravail. Ils sont en effet nombreux à considérer que cela favorise l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée (40 %), ou qu'il s'agit d'un atout pour recruter de nouvelles compétences (36 %). En revanche, une très forte majorité de ces chefs d'entreprise mettent en exergue le manque de fluidité des échanges et un frein sur la créativité (70 %) ainsi qu'une entrave à la cohésion des équipes et le risque d'isolement des salariés (86 %).

Dirigeants n'ayant pas mis en place le télétravail

Les dirigeants n'ayant pas mis en place le télétravail dans leur entreprise ont une opinion défavorable sur le sujet. Seuls 14 % d'entre eux estiment que cela accroît la productivité des salariés. Une majorité d'entre eux considèrent que le télétravail ne favorise pas l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

L'ensemble des dirigeants interrogés

Les chefs d'entreprise pointent le risque d'isolement des salariés (84%) ou de fracture entre les « cols blancs » (travailleurs de bureau) et les « cols bleus » (travailleurs exécutant des tâches manuelles) (68%). Ces craintes peuvent expliquer le non-recours au télétravail dans ces entreprises.

Opinion des dirigeants sur le télétravail selon l'usage dans l'entreprise

Le télétravail...	Pour les dirigeants ayant mis en place le télétravail		Pour les dirigeants n'ayant pas mis en place le télétravail dans l'entreprise	Ensemble des entreprises interrogées
	en temps normal	uniquement durant la crise du Covid-19		
Augmente la productivité des salariés.	49 %	26 %	14 %	30 %
Est un atout pour recruter des compétences nouvelles.	72 %	36 %	26 %	45 %
Rend plus difficile le contrôle de la bonne exécution des tâches.	44 %	59 %	61 %	55 %
Limite la cohésion des équipes et risque d'isoler les salariés.	74 %	86 %	93 %	84 %
Ne permet pas une même fluidité des échanges et freine la créativité.	52 %	70 %	75 %	65 %
Crée une facture dangereuse entre les cols blancs et les cols bleus.	58 %	68 %	83 %	68 %
Favorise l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.	75 %	40 %	23 %	47 %
Est une solution aux problèmes de transport et de logement.	78 %	62 %	62 %	66 %

METHODOLOGIE



Étude basée sur 532 réponses de dirigeants, ayant **au moins un salarié** dans l'entreprise, et dont l'activité se prête à l'utilisation du télétravail.

Les résultats de cette enquête sont définis sur la base de réponses volontaires et non d'un échantillon constitué selon la méthode des quotas.



L'échantillon a été interrogé via l'envoi d'un questionnaire en ligne auprès des adhérents de la CPME.



L'enquête s'est déroulée du 1^{er} au 12 juillet 2020.